



***STRATEGIE PANEUROPEENNE DE LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE ET PAYSAGERE***

Genève et Strasbourg, 7 septembre 2009

STRACO (2009) 07

**CONSEIL POUR LA STRATEGIE PANEUROPEENNE
DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET PAYSAGERE**

**CINQUIEME CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE
*LA BIODIVERSITE EN EUROPE***

**22-24 septembre 2009
Liège, Belgique**

**DOCUMENT DE TRAVAIL : THEME 2
BIODIVERSITE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

*Document préparé par la Norvège en collaboration
avec les Amis du Président et les personnes ressources de la session*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

THEME II : Biodiversité et changements climatiques

5e Conférence intergouvernementale « La biodiversité en Europe » 22 -24 septembre 2009, Liège, Belgique

« On ne pourra résoudre le problème de la perte de biodiversité sans résoudre celui du changement climatique, et inversement. » (extrait du Message d'Athènes (avril 2009)¹)

Les liens réciproques entre la biodiversité et les changements climatiques ont été reconnus dans plusieurs conventions pertinentes, en particulier :

Convention sur la diversité biologique (CDB)

Décision 16 de la Conférence des Parties (CdP IX) <http://www.cbd.int/decision/cop/?id=11659>

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne)

Recommandation n° 135 (2008) du Comité permanent sur la lutte contre les impacts du changement climatique sur la biodiversité, adoptée le 27 novembre 2008.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Prochaine CdP à Copenhague, en décembre 2009. L'actuel texte de négociation (aux multiples options) examiné par l'AWG-LCA (prochaine session, le 28 septembre 2009) comporte de nombreuses références aux écosystèmes et à une adaptation respectueuse des écosystèmes (par exemple, pp. 8, 11, 12, 23, 29, 33, 35, 36, 39, 43, 45, 53, 150 du texte, qui peut être consulté à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/resource/docs/2009/awglca6/eng/inf01.pdf>).

Convention de Ramsar sur les zones humides Résolution X.24 sur les changements climatiques et les zones humides http://www.ramsar.org/res/key_res_x_24_e.pdf

Pour des décisions antérieures et d'autres conventions, se reporter à TEMATEA , module sur la biodiversité et les changements climatiques : <http://www.tematea.org>

Les synergies entre les différents instruments, notamment en ce qui concerne les changements climatiques et la biodiversité, sont une priorité politique, comme le souligne la déclaration du Sommet du G8 de L'Aquila ([Déclaration des dirigeants du G8 : Des dirigeants responsables pour un avenir durable](#)). Le travail en cours sur le programme REDD (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts) et l'adaptation au changement climatique mettent également en évidence le lien intrinsèque entre biodiversité et changements climatiques.

Un document de l'EEB « Climate Issues Update » a été publié le 2 septembre. Il doit servir de support à l'examen du rôle des écosystèmes et de la biodiversité dans le débat sur le climat précédant la Conférence de la CCNUCC de Copenhague. L'EEB recommande entre autres « d'investir massivement dans la protection des services des écosystèmes et de la biodiversité, et de favoriser le développement de l'infrastructure écologique afin d'atténuer les changements climatiques et de faciliter l'adaptation à ces changements ». Le rapport commandé par le Conseil scientifique national suédois sur la diversité biologique « Biodiversité, services des écosystèmes et résilience – Gouvernance pour un avenir marqué par des changements planétaires » préconise un recours accru à

¹ La Commission européenne a organisé une conférence à Athènes, les 27 et 28 avril 2009, afin de réfléchir à l'orientation future de la politique communautaire concernant la protection de la biodiversité. Des informations complètes sur les documents présentés et examinés pendant la conférence sont disponibles sur le site Internet de la DG ENV (http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/conference/index_en.htm).

des stratégies et à des systèmes de gestion adaptatifs afin de faire face aux incertitudes et aux imprévus.

La difficulté consiste à promouvoir les co-bénéfices et à favoriser la complémentarité des deux défis majeurs en matière d'environnement que sont les changements climatiques et la perte de biodiversité !

La Conférence sur la biodiversité en Europe devrait s'appuyer sur les recommandations issues des activités récemment menées en Europe. Ce faisant, deux des principales conclusions du groupe de travail sur la biodiversité et les changements climatiques de la Conférence d'Athènes pourraient servir de point de départ aux débats des groupes de travail :

- La conservation et la restauration des écosystèmes peuvent avoir de **multiples effets bénéfiques sur les plans économique, social et environnemental**. Elles sont indispensables à une atténuation et à une adaptation efficaces et économiques.
- L'adaptation et l'atténuation doivent être durables et reposer sur une **approche écosystémique**. C'est la seule façon de garantir le succès à long terme de ces stratégies.

Les écosystèmes et la biodiversité font partie intégrante d'une solution durable au défi du changement climatique. Ces deux éléments doivent cependant être intégrés de manière solidaire afin de prévenir les conséquences indésirables en matière de biodiversité et de changement climatique.

Afin de mettre en évidence l'importance de l'interaction entre biodiversité, résilience et sécurité des stocks de carbone, les trois groupes de travail qui fonctionneront en parallèle centreront leurs discussions sur trois sujets :

1. Comment gérer la biodiversité dans le contexte du changement climatique
2. Biodiversité et adaptation au changement climatique – menaces, opportunités, effets positifs et négatifs de l'adaptation au changement climatique
3. Biodiversité et atténuation des changements climatiques – menaces, opportunités, effets positifs et négatifs de l'atténuation des changements climatiques

Documents sélectionnés² :

- Le Groupe spécial d'experts techniques sur la biodiversité et les changements climatiques mis en place dans le cadre de la CDB a terminé son rapport fin juillet (les traductions française et russe de la synthèse devraient être disponibles pour la conférence)
- « *The resilience of biodiversity and ecosystem services in the face of climate change and other global challenges* », Conseil scientifique national suédois sur la diversité biologique. (chap. 4 translations)
- « *Towards a Strategy on Climate Change, Ecosystem Services and Biodiversity* » - document de discussion préparé par le Groupe d'experts ad hoc de l'UE sur la biodiversité
- Document « *Climate Issues Update* » de l'EEB (traductions du résumé)

Autres rapports pertinents :

Rapports récemment publiés par la Banque mondiale et par le PNUE.³

² Ces documents seront disponibles sur le site Internet de la Conférence « La biodiversité en Europe » :

³ Banque mondiale : « *Convenient Solutions to an Inconvenient Truth: Ecosystem based Approaches to Climate Change* » http://siteresources.worldbank.org/ENVIRONMENT/Resources/ESW_EcosystemBasedApp.pdf

PNUE : « *The Natural Fix? The role of ecosystems in climate mitigation (2009)* » <http://www.grida.no/publications/rr/natural-fix/>